



Garant selon art. L. 1251-49
Euler Hermes
1, Place des saisons
92048 Paris La Défense

L.I.P. - CAEN
31 rue de Vaucelles
14000 CAEN
Tel. 02 61 79 05 36
Siret 98132333000309 - Ape 7820Z
SAS au capital de 26 379 399 Euros

Contrat 23068

Initial

Semaine 31.2026

Contrat de mise à disposition



Interimaire

BASSENKO Kevin

13 Rue Jean MERMOZ

14540 ROCQUANCOURT

N° Matricule 470
Nationalité Française
N° Séc. Soc. 1940614118421/25
Né(e) le 08/06/1994 à CAEN FRANCE
Qualification Stagiaire PASI (Non cadre) Pcs:621b
Titre Profession C.Ident: 28/12/2035
Date Vis.Med.

Motif Formation

Dates 30/07/2026 au 31/07/2026 inclus *

Durée hebdo 14,00 Hrs **Période d'essai** 2 JT

Horaires 08h30-12h00 13h00-16h30

Retraite : AG2R 154 rue Anatole France 92500 Levallois-Perret-
Prevoyance GAN ASSURANCES - PRESTATAIRE CERAP

* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant
de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux
articles L.1251-30 et L.1251-31

Chaussures de sécurité obligatoires.

Dans le cas où l'accès aux équipements collectif est assuré (art. L.1251-24), les
frais correspondants sont pris en charge par l'entreprise utilisatrice.
L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite, sous réserve
des interdictions fixées aux articles L.1251-36,39 et 40 et L.1244-3 du code du
travail.

Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les
caractéristiques particulières du poste de travail sont données sous la
responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier.

Les jours fériés dans l'entreprise utilisatrice sont dûs aux salariés temporaires dans
les mêmes conditions que les salariés permanents, à l'exclusion de toute condition
d'ancienneté.

L'utilisateur soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales de
prestation au dos, partie intégrante du présent contrat, et les accepter, notamment
en ce qui concerne le §1.

Adr.V.M.:PST , 10 Av. du 43ème Régiment d'Artillerie, 14000 Caen

Fait à Caen le 22/07/2026

Signature LIP

LIP CAEN

31 RUE DE VAUCELLES

14000 CAEN

N° Client 1LIPCA
Contact CARBONNIER Chloe
Lieu Mission CESR CITY PRO
14123 IFS
Moyen Accés Personnel
Téléphone 02 61 79 05 36
Siret 98132333000309 **Naf** 7820Z
Effectif : 1 à 4 sal. **DuréeColl:** **Org.tps travail** :

Justificatif Liée à la formation PASI

Caractéristiques du poste Port des EPI obligatoires.
Enjeux et définition des notions (connaître les enjeux de la prévention et
s'approprier les notions de dangers). Mécanismes de l'accident. Rôle
de chacun et identification des acteurs en prévention sur chantier.
Réactions en cas d'urgence (conduite à tenir et identifier les SST).
Règles, procédures, devoir d'alerte droit de retrait. Les risques du BTP.
Moyens de prévention.Poste de travail.

Risques professionnels Ce poste n'est pas à risque selon articles
du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)

Référence de commande

Salaire de référence 13,62 Eur

Facteurs pénibilité (art. L.4161-1 et R.4163-7 CT): Non

Facturé

Taux horaire Facturé (ht)

Eur/H

Règlement:Virement au 30 JRS FDM

Adr.V.M.:Santé au Travail MTP BTP, les Alizés A, 22 Prés d' ArènesBP85104

Contrat à retourner à l'ETT signé et tamponné sous 48 H.
Signature et cachet du client CAEN le 22/07/2026



Garant selon art. L. 1251-49
Euler Hermes
1, Place des saisons
92048 Paris La Défense

L.I.P. - CAEN
31 rue de Vaucelles
14000 CAEN
Tel. 02 61 79 05 36
Siret 98132333000309 - Ape 7820Z
SAS au capital de 26 379 399 Euros

Contrat 23068

Initial

Semaine

31.2026

Contrat de mise à disposition



Interimaire

BASSENKO Kevin

13 Rue Jean MERMOZ

14540 ROCQUANCOURT

N° Matricule 470
Nationalité Française
N° Séc. Soc. 1940614118421/25
Né(e) le 08/06/1994 à CAEN FRANCE
Qualification Stagiaire PASI (Non cadre) Pcs:621b
Titre Profession C.Ident: 28/12/2035
Date Vis.Med.

Motif Formation

Dates 30/07/2026 au 31/07/2026 inclus *

Durée hebdo 14,00 Hrs **Période d'essai** 2 JT

Horaires 08h30-12h00 13h00-16h30

Retraite : AG2R 154 rue Anatole France 92500 Levallois-Perret-
Prevoyance GAN ASSURANCES - PRESTATAIRE CERAP

* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant
de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux
articles L.1251-30 et L.1251-31

Chaussures de sécurité obligatoires.

Dans le cas où l'accès aux équipements collectif est assuré (art. L.1251-24), les
frais correspondants sont pris en charge par l'entreprise utilisatrice.
L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite, sous réserve
des interdictions fixées aux articles L.1251-36,39 et 40 et L.1244-3 du code du
travail.

Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les
caractéristiques particulières du poste de travail sont données sous la
responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier.

Les jours fériés dans l'entreprise utilisatrice sont dûs aux salariés temporaires dans
les mêmes conditions que les salariés permanents, à l'exclusion de toute condition
d'ancienneté.

L'utilisateur soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales de
prestation au dos, partie intégrante du présent contrat, et les accepter, notamment
en ce qui concerne le §1.

Adr.V.M.:PST , 10 Av. du 43ème Régiment d'Artillerie, 14000 Caen

Fait à Caen le 22/07/2026

Signature LIP

LIP CAEN

31 RUE DE VAUCELLES

14000 CAEN

N° Client 1LIPCA
Contact CARBONNIER Chloe
Lieu Mission CESR CITY PRO
14123 IFS
Moyen Acces Personnel
Téléphone 02 61 79 05 36
Siret 98132333000309 **Naf** 7820Z
Effectif : 1 à 4 sal. **DuréeColl:** **Org.tps travail** :

Justificatif Liée à la formation PASI

Caractéristiques du poste Port des EPI obligatoires.
Enjeux et définition des notions (connaître les enjeux de la prévention et
s'approprier les notions de dangers). Mécanismes de l'accident. Rôle
de chacun et identification des acteurs en prévention sur chantier.
Réactions en cas d'urgence (conduite à tenir et identifier les SST).
Règles, procédures, devoir d'alerte droit de retrait. Les risques du BTP.
Moyens de prévention.Poste de travail.

Risques professionnels Ce poste n'est pas à risque selon articles
du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)

Référence de commande

Salaire de référence 13,62 Eur

Facteurs pénibilité (art. L.4161-1 et R.4163-7 CT): Non

Facturé

Taux horaire Facturé (ht)

Eur/H

Règlement:Virement au 30 JRS FDM

Adr.V.M.:Santé au Travail MTP BTP, les Alizés A, 22 Prés d' ArènesBP85104

Contrat à conserver.

Signature et cachet du client

CAEN le

22/07/2026



Garant selon art. L. 1251-49
Euler Hermes
1, Place des saisons
92048 Paris La Défense

L.I.P. - CAEN
31 rue de Vaucelles
14000 CAEN
Tel. 02 61 79 05 36
Siret 98132333000309 - Ape 7820Z
SAS au capital de 26 379 399 Euros

Contrat 23068

Initial

Semaine 31.2026

Contrat de mission temporaire



Client	LIP CAEN
	31 RUE DE VAUCELLES
	14000 CAEN

N° Client	1LIPCA
Contact	CARBONNIER Chloe
Lieu Mission	CESR CITY PRO 14123 IFS
Moyen Acces	Personnel
Téléphone	02 61 79 05 36
Siret	98132333000309 Naf 7820Z
Effectif : 1 à 4 sal.	DuréeColl: Org.tps travail :

Motif	Formation
-------	-----------

Dates	30/07/2026 au 31/07/2026 inclus *
Durée hebdo	14,00 Hrs
Période d'essai	2 JT
Horaires	08h30-12h00 13h00-16h30
Retraite	: AG2R 154 rue Anatole France 92500 Levallois-Perret- Prevoyance GAN ASSURANCES - PRESTATAIRE CERAP
* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux articles L.1251-30 et L.1251-31 Chaussures de sécurité obligatoires.	

Payé	
Taux horaire payé (brut)	13,62 Eur/H
Panier non soumis JT (Chantier)	10,40 Eur/Jt
Icp:10%	
Paye 12 mois suivant/Acompte à la demande sur RH le vendredi	
Adr.V.M.:PST , 10 Av. du 43ème Régiment d'Artillerie, 14000 Caen	

Fait à Caen le 22/07/2026
Signature LIP

BASSENKO Kevin
13 Rue Jean MERMOZ
14540 ROCQUANCOURT

N° Matricule	470
Nationalité	Francaise
N° Séc. Soc.	1940614118421/25
Né(e) le	08/06/1994 à CAEN FRANCE
Qualification	Stagiaire PASI (Non cadre) Pcs:621b
Titre Profession	C.Ident: 28/12/2035
Date Vis.Med.	

Justificatif	Liée à la formation PASI
--------------	--------------------------

Caractéristiques du poste	Port des EPI obligatoires. Enjeux et définition des notions (connaître les enjeux de la prévention et s'approprier les notions de dangers). Mécanismes de l'accident. Rôle de chacun et identification des acteurs en prévention sur chantier. Réactions en cas d'urgence (conduite à tenir et identifier les SST). Règles, procédures, devoir d'alerte droit de retrait. Les risques du BTP. Moyens de prévention.Poste de travail.
Risques professionnels	Ce poste n'est pas à risque selon articles du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)
Référence de commande	
Salaire de référence	13,62 Eur
Facteurs pénibilité (art. L.4161-1 et R.4163-7 CT): Non	

Au cas où la mission s'effectue hors du territoire métropolitain, le rapatriement du
salarié est à la charge de l'ETT, à l'exception du cas où le salarié rompt
volontairement sa mission avant le terme prévu du contrat.
L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite sous réserve
des interdictions fixées aux articles L.124-7 et L.122-3-11 du code du travail.
Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les
caractéristiques particulières du poste de travail, sont données sous la
responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier.
Il peut donc vous être délivré, à votre demande et en fin de mission une attestation
ASSEDIC.
Votre certificat de travail est à votre disposition à la fin de cette mission dans notre
agence. La durée hebdomadaire portée au contrat est non contractuelle mais à titre
indicatif pour une base de 5 jours travaillés. Le Salarié Intérimaire reconnaît avoir
reçu la notice relative au nouveau régime de Prévoyance souscrit avec GAN
ASSURANCES - PRESTATAIRE CERAP au 01/01/2021
Adr.V.M.:Santé au Travail MTP BTP, les Alizés A, 22 Prés d' ArènesBP85104

Contrat à retourner à l'ETT signé sous 48 H.	
Signature de l'intérimaire	ROCQUANCOURT le 22/07/2026



Garant selon art. L. 1251-49
Euler Hermes
1, Place des saisons
92048 Paris La Défense

L.I.P. - CAEN
31 rue de Vaucelles
14000 CAEN
Tel. 02 61 79 05 36
Siret 98132333000309 - Ape 7820Z
SAS au capital de 26 379 399 Euros

Contrat 23068

Initial

Semaine 31.2026

Contrat de mission temporaire



Client	LIP CAEN
	31 RUE DE VAUCELLES
	14000 CAEN

N° Client	1LIPCA
Contact	CARBONNIER Chloe
Lieu Mission	CESR CITY PRO 14123 IFS
Moyen Acces	Personnel
Téléphone	02 61 79 05 36
Siret	98132333000309 Naf 7820Z
Effectif : 1 à 4 sal.	DuréeColl: Org.tps travail :

Motif	Formation
-------	-----------

Dates	30/07/2026 au 31/07/2026 inclus *
Durée hebdo	14,00 Hrs
Période d'essai	2 JT
Horaires	08h30-12h00 13h00-16h30
Retraite	: AG2R 154 rue Anatole France 92500 Levallois-Perret- Prevoyance GAN ASSURANCES - PRESTATAIRE CERAP
* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux articles L.1251-30 et L.1251-31	
Chaussures de sécurité obligatoires.	

Payé	
Taux horaire payé (brut)	13,62 Eur/H
Panier non soumis JT (Chantier)	10,40 Eur/Jt
Icp:10%	
Paye 12 mois suivant/Acompte à la demande sur RH le vendredi	
Adr.V.M.:PST , 10 Av. du 43ème Régiment d'Artillerie, 14000 Caen	

Fait à Caen le 22/07/2026
Signature LIP

BASSENKO Kevin
13 Rue Jean MERMOZ
14540 ROCQUANCOURT

N° Matricule	470
Nationalité	Francaise
N° Séc. Soc.	1940614118421/25
Né(e) le	08/06/1994 à CAEN FRANCE
Qualification	Stagiaire PASI (Non cadre) Pcs:621b
Titre Profession	C.Ident: 28/12/2035
Date Vis.Med.	

Justificatif	Liée à la formation PASI
--------------	--------------------------

Caractéristiques du poste	Port des EPI obligatoires. Enjeux et définition des notions (connaître les enjeux de la prévention et s'approprier les notions de dangers). Mécanismes de l'accident. Rôle de chacun et identification des acteurs en prévention sur chantier. Réactions en cas d'urgence (conduite à tenir et identifier les SST). Règles, procédures, devoir d'alerte droit de retrait. Les risques du BTP. Moyens de prévention.Poste de travail.
Risques professionnels	Ce poste n'est pas à risque selon articles du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)
Reférence de commande	
Salaire de référence	13,62 Eur
Facteurs pénibilité (art. L.4161-1 et R.4163-7 CT): Non	

Au cas où la mission s'effectue hors du territoire métropolitain, le rapatriement du salarié est à la charge de l'ETT, à l'exception du cas où le salarié rompt volontairement sa mission avant le terme prévu du contrat.
L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite sous réserve des interdictions fixées aux articles L.124-7 et L.122-3-11 du code du travail.
Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les caractéristiques particulières du poste de travail, sont données sous la responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier.
Il peut donc vous être délivré, à votre demande et en fin de mission une attestation ASSEDIC.
Votre certificat de travail est à votre disposition à la fin de cette mission dans notre agence. La durée hebdomadaire portée au contrat est non contractuelle mais à titre indicatif pour une base de 5 jours travaillés. Le Salarié Intérimaire reconnaît avoir reçu la notice relative au nouveau régime de Prévoyance souscrit avec GAN ASSURANCES - PRESTATAIRE CERAP au 01/01/2021
Adr.V.M.:Santé au Travail MTP BTP, les Alizés A, 22 Prés d' ArènesBP85104

Contrat à conserver.	Signature de l'intérimaire	ROCQUANCOURT
		le 22/07/2026